

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque engins de sport *)	DELLSPERGER	M T 4 2	CH 9192 46

Constructeur SPEFAG AG, Fahrzeug + Maschinenbau, 3178 Bössingen  
 Identification sur la plaque du constructeur "MT 42"  
devant le No. du châssis "...M"  
 Plaque constructeur à gauche, à l'avant sur la traverse  
 Numéro du châssis à gauche, en haut sur la traverse  
 Importateur principal Distributeur: Peter Rüegg, Motos, Forchstrasse 225, 8000 Zurich  
 Véhicule homologué EE0014

Châssis ressorts hélicoïdaux  
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension (jambes de ressorts) Direction --  
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues;  
avec blocage mécanique de recul, avec sécurité de rupture  
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec secteur

Carrosserie transport de motocycles (3 motocycles)

Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur				2580
Largeur				1510
Hauteur				740
Porte à faux	av		av	1690
	ar		ar	890
Empattement				-
Voies	av		ar	1310
	Distance anneau axe	av	ar	1690
Distance pivot			axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	15	90	105
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	75	440	515
Pneus		4.00 - 8	
Pty/bar		- / 2,5	
Charge		440	
pour Vmax		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail  
 Marque \_\_\_\_\_ Type \_\_\_\_\_  
 Bruit \_\_\_\_\_ à U/min \_\_\_\_\_  
 Silencieux \_\_\_\_\_  
 Mesure des gaz \_\_\_\_\_  
 Déparasitage \_\_\_\_\_

Equipement §)  
 Feux rouges R-SI (E)  
 Feux stop R-SI (E)  
 Clignoteurs ar 2a (E)  
 Catadioptres ar I (E)  
 lat. -  
 ar III (E)  
 Feux de gabarit av -  
 lat. -  
 ar -  
 ar vers l'av -  
 Eclairage plaque 2/ séparé  
 Cale -

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque engins de sport \*)  
Marque et type DELLSPERGER M T 4 2  
FH-No CH 9192 46  
Carrosserie transport de motocycles

Poids à vide 105  
Charge utile -  
Poids total selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- §) Equipement : des bavettes ou des prolongements des pare-boue sont obligatoires.  
\*) Genre du véhicule : immatriculation comme remorque transport de choses, voir CH 9192 45.